

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 281 / Just.

Objet:  
SCHRYNEMAKERS c/ISMAIL NANJI.



Transmis en retour à Monsieur le  
Greffier auprès du Tribunal de 1ère Instance à Usa,  
l'assignation à Ismail Nanji. Ce dernier a payé ce jour  
la somme reclamée (mandat postal n°55 du 6/2/51 à Maître  
Liebaert).

Astrida, le 7 février 1951.-  
L'Huissier, CH. L E E S,

}